

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 02 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11,12, 13 et 14 juin 2019

2019 V.277 Vœu relatif aux OQTF délivrées à des lycéens du 19^{ème} arrondissement

Considérant le soutien, depuis plusieurs années, de la ville de Paris et de la Maire de Paris, aux élèves scolarisé·es dans les établissements scolaires parisiens.

Considérant qu'en l'espace de deux semaines, trois lycéens du lycée Hector Guimard (19^{ème}) se sont vus notifier une Obligation de Quitter le Territoire Français.

Considérant que ces lycéens sont en pleine période d'examen (Terminale Pro, CAP).

Considérant que deux des trois lycéens ont obtenu un parrainage républicain en Mairie du 19^{ème} arrondissement.

Considérant que ces OQTF sont le résultat de décisions rapides et sans justification.

Considérant que ces décisions ont un impact négatif fort sur ces jeunes en formation.

Considérant que ces lycéens reçoivent le soutien de l'ensemble de la communauté éducative du lycée Hector Guimard, enseignant·es, personnels, élèves, ainsi que de l'association RESF.

Considérant l'incarcération incompréhensible, en centre de rétention, d'un parent d'élève du 14^{ème} arrondissement le 24 avril dernier.

Considérant une dégradation rapide du traitement des demandes de régularisation des lycéen·nes étranger·es et des résident·es étranger·es plus généralement.

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu·es du groupe Génération·s,

Émet le vœu :

- La Maire de Paris réitère son soutien et son engagement auprès de tou·tes celles et ceux *qui ont construit un parcours scolaire à Paris.*
- La Maire de Paris demande l'annulation de ces OQTF.
- La Maire de Paris demande la remise d'un titre de séjour à ces trois lycéens.